

NOTRE PROJET ÉDUCATIF 2023-2027 École Arc-en-Ciel



MISSION

Guider chaque élève vers l'atteinte de son plein potentiel en favorisant le plaisir d'apprendre et en encourageant le travail collaboratif entre les enseignants.

VISION

Transmettre des valeurs et des connaissances pour amener le citoyen de demain à se dépasser.



NOS VALEURS : AUTONOMIE, PLAISIR D'APPRENDRE ET CIVISME

1. But et définition du projet éducatif
2. Encadrements légaux
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif
5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)
6. Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement
7. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite
8. Transmission et diffusion du projet éducatif
9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif
10. Reddition de compte du projet éducatif

1. BUT ET DEFINITION DU PROJET EDUCATIF

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et du centre de services.

2. ENCADREMENTS LÉGAUX

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - les cibles qui doivent être atteintes au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec le centre de services.
 - respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37).
 - couvrir une période qui s'harmonise avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du Ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
 - respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre en ce qui a trait à la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
 - assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1)

Dans l'analyse du contexte, notamment des résultats obtenus par l'établissement d'enseignement au regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, la pertinence d'une intégration de ces orientations et de ces objectifs dans le projet éducatif doit

être évaluée. Dans le respect du principe de subsidiarité, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible, qui peut alors être différente de celle établie par le centre de services scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui figurent dans le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire. Contexte dans lequel évolue l'établissement d'enseignement (LIP, articles 37, 74, 97.1)

3. GROUPES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

Le groupe qui a travaillé à l'élaboration du projet éducatif de l'école était composé d'une équipe multidisciplinaire comprenant des enseignants, la direction, des techniciennes en éducation spécialisée et d'autres intervenants clés. Les membres du groupe ont travaillé ensemble pour analyser les données disponibles sur l'école, notamment les résultats et le sondage effectué auprès des parents et du personnel. Tout le personnel de l'école a été impliqué dans le processus d'élaboration du projet éducatif afin de s'assurer que les valeurs et les priorités de l'école étaient bien représentées. Les membres du groupe ont pris le temps de réfléchir à ce qui était important pour l'école et pour les élèves, en se basant sur les valeurs et la vision de l'école. Les vulnérabilités ont été identifiées collectivement lors des rencontres de groupe. Les membres du groupe ont pris le temps d'écouter les perspectives des autres et ont travaillé ensemble.

Voici la liste des participants :

Mme Nathalie Lessard	Directrice
Mme Ruth Asselin	Enseignante, école primaire Arc-en-Ciel
Mme Coralie Drouin	Enseignante, école primaire Arc-en-Ciel
Mme Judy-Ann Patry	Enseignante, école primaire Arc-en-Ciel
Mme. Audrey Nadeau	Enseignante, école primaire Arc-en-Ciel
Mme Rosalie Leclerc	Enseignante, école primaire Arc-en-Ciel
Mme Marie-Ève Veilleux Venables	Enseignante, école primaire Arc-en-Ciel

Voici la liste des personnes consultées ou qui ont participé partiellement :

Mme Paméla Brousseau	Orthopédagogue
M. William Brûlé	Enseignant en éducation physique
Mme Julie Roy	Conseillère pédagogique
Mme Joanie Vir	Technicienne en éducation spécialisée
Mme Gabrielle Chabot	Enseignante anglais et musique

4.Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Dans cette section, l'établissement doit dresser la liste des consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif. (LIP, article 74)

Le projet éducatif doit émerger du milieu, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et de la commission scolaire. (LIP, article 7)

Pour l'élaboration du projet éducatif, nous avons mené quelques consultations auprès de la communauté scolaire. Tout d'abord, nous avons analysé les besoins de l'école et les défis auxquels elle fait face. Ensuite, le centre de services a envoyé un sondage aux parents et nous avons reçu des réponses de 20 % des parents du secteur. Grâce à ce sondage, nous avons pu mieux analyser nos forces, nos défis et identifier les priorités d'action pour notre école. Nous avons également pu mieux comprendre les priorités des parents et leurs attentes envers l'école. Ces consultations ont été essentielles pour l'élaboration d'un projet éducatif qui répond aux besoins de tous les acteurs de la communauté scolaire.

5.Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

L'école Arc-en-Ciel et l'école Rayons-de-Soleil ont uni leurs forces pour former un conseil d'établissement représentatif des deux écoles, avec tous les postes occupés et une participation active des parents. Afin de respecter le caractère unique de chaque milieu, chaque école présentera son propre projet éducatif, qui tient compte des défis et des enjeux particuliers de chacun. Notre objectif commun est d'offrir une éducation de qualité.

St-Camille-de-Lellis est un charmant village situé dans la MRC des Etchemins, dans la région de Chaudière-Appalaches au Québec. Ce village pittoresque compte environ 900 habitants et est situé à proximité des frontières américaines, offrant ainsi des vues spectaculaires sur les montagnes

environnantes. Le village de St-Camille-de-Lellis est un véritable paradis pour les amateurs de la nature, offrant une variété d'activités en plein air telles que la randonnée pédestre, le vélo, le kayak, la pêche et la chasse. Les paysages naturels de la région, y compris la rivière Etchemin, les collines et les forêts, attirent les visiteurs tout au long de l'année.

Le village abrite également deux industries, GC Bois Franc et RA Express, qui contribuent à l'économie locale. Les commerces locaux comprennent une épicerie-boucherie, un dépanneur, une quincaillerie, une station-service, un restaurant et des salons de coiffure, qui offrent un large éventail de produits et de services aux résidents locaux. Dans l'ensemble, St-Camille-de-Lellis est un lieu paisible et charmant, offrant à la fois des opportunités de loisirs en plein air et des services essentiels pour répondre aux besoins de ses habitants.

L'École Arc-en-Ciel de St-Camille est une petite école qui accueille 26 élèves de la 1ère à la 6ème année dans deux classes à triple niveau. Étant donné le petit nombre d'élèves, les élèves de maternelle fréquentent habituellement la classe de l'école de St-Magloire. Cependant, grâce à l'aide financière du centre de services, l'école réussit à mettre en place des classes à double niveau pour les cours de français et de mathématiques, ce qui améliore la maîtrise de la langue d'enseignement et augmente les chances de réussite des élèves. La maîtrise de la langue française est une priorité pour l'équipe pédagogique de l'école, car elle est essentielle à la réussite scolaire des élèves. C'est pourquoi l'équipe préfère déjumeler en français afin de permettre aux élèves de recevoir une attention personnalisée et de renforcer leur compréhension de la langue. Malgré sa petite taille, l'École Arc-en-Ciel de St-Camille offre un environnement éducatif stimulant et accueillant pour les élèves. Les enseignants travaillent en étroite collaboration avec les parents et la communauté pour fournir une éducation de qualité et aider les élèves à atteindre leur plein potentiel.

Au cours des dernières années, l'École Arc-en-Ciel a connu une croissance de sa clientèle. En 2022-2023, nous avons accueilli 26 élèves, et cette tendance positive s'est poursuivie avec 39 élèves en 2023-2024. Les inscriptions pour l'année 2024-2025 affichent une hausse, avec une prévision encourageante de 44 élèves. Cette année, nous avons eu la possibilité d'ouvrir une classe pour les enfants de 4 ans, et nous souhaitons maintenir cette clientèle plus jeune au fil des années à venir. L'école Arc-en-Ciel accueille une clientèle EHDAA (élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage) variée, comprenant des élèves ayant des troubles de l'apprentissage, des troubles de l'attention, des troubles de comportement, des troubles de langage etc. L'équipe éducative travaille donc avec ces élèves pour les aider à surmonter leurs difficultés et à réussir leur parcours scolaire. Pour ce faire, l'équipe a développé 9 plans d'intervention spécifiques en fonction des besoins de chaque élève. Ces plans peuvent inclure des stratégies pédagogiques adaptées, des interventions individuelles ou en groupe, des adaptations de l'environnement de l'élève, etc. L'objectif de ces plans est d'aider chaque élève à atteindre son plein potentiel en fonction de ses capacités et de ses besoins particuliers. Quatre élèves de l'école Arc-en-Ciel ont également une cote, ce qui signifie qu'ils ont été évalués et

diagnostiqués comme ayant des besoins particuliers nécessitant une attention et un soutien supplémentaires. Cependant, nous ne disposons pas d'une classe ressource à l'école. Si un élève nécessite ce service, il doit se rendre à l'école des Appalaches, qui est située à 12 km de distance. Nous comprenons les défis que cela peut représenter pour les élèves et les familles et nous travaillons avec eux pour trouver des solutions adaptées. Il est important de noter que l'indice de défavorisation de notre école est de 8. Cette réalité socio-économique peut avoir des incidences sur la réussite scolaire, notamment en termes de ressources financières, de soutien familial et de ressources éducatives à la maison. C'est pourquoi nous sommes engagés à offrir un environnement inclusif et stimulant pour tous nos élèves, afin de les aider à réussir malgré les défis qu'ils peuvent rencontrer.

L'école Arc-en-Ciel compte 10 membres du personnel, majoritairement des femmes, qui travaillent de manière stable depuis plusieurs années. Les membres du personnel de l'école Arc-en-Ciel ont une bonne connaissance des élèves, car ils ont travaillé avec eux pendant de nombreuses années et ont établi des relations de confiance avec eux. Ils sont également bien informés des besoins des élèves en matière d'apprentissage, de développement et de bien-être, et travaillent ensemble pour créer un environnement d'apprentissage inclusif et positif.

Pour ce qui est des **pratiques pédagogiques** à notre école, nous trouvons que la maîtrise de la langue d'enseignement est importante pour la réussite des élèves. Les enseignantes ont travaillé en communauté d'apprentissage pédagogique (CAP) pour travailler la lecture chez les enfants pendant près de 4 ans. Les résultats des élèves sont satisfaisants et elles veulent maintenant concentrer leur énergie sur l'écriture. En 2018, le thème des communautés d'apprentissage pédagogique est l'écriture.

L'an passé, nous avons modifié notre plan d'action contre la violence et l'intimidation. Nous avons collecté des données pour mettre à jour notre approche. Nous avons constaté que la violence était rare et que les gestes d'intimidation étaient très rares. Les moyens que nous avons mis en place se sont révélés efficaces et nous faisons les ajustements nécessaires d'année en année. Nous offrons également un soutien en orthopédagogie pour les élèves ayant des besoins particuliers. Nous utilisons la RAI (Réponse à l'Intervention) pour identifier les élèves qui ont besoin de soutien supplémentaire et nous intervenons de manière ciblée et spécifique pour travailler sur des objectifs préétablis entre l'orthopédagogue et l'enseignante. Nous travaillons sur ces objectifs pendant un cycle et nous assurons la fréquence en utilisant la technicienne en éducation spécialisée qui est soutenue par l'orthopédagogue. Enfin, nous avons un conseil des élèves, celui-ci favorise l'implication des élèves dans la vie de l'école. Ce conseil permet aux élèves de participer activement à la prise de décision concernant la vie de l'école et de s'exprimer sur les sujets qui les concernent. Cela permet aux élèves de se sentir plus impliqués dans leur communauté scolaire et de développer leur sens de la responsabilité et de la citoyenneté.

Du côté **numérique**, les enseignantes ont fait l'acquisition de robots et de plusieurs tablettes. Elles intègrent bien les tablettes dans le quotidien, mais elles doivent mettre du temps pour s'approprier le fonctionnement des robots. Nous croyons que l'auto-formation est une bonne manière de s'approprier le matériel. Du côté de la **culture de collaboration**, nous avons beaucoup de parents qui s'impliquent. À chaque année, le service de garde ne sait pas s'il sera déficitaire ou s'il aura un surplus financier. Des parents se sont mobilisés pour trouver des solutions.

GABARIT POUR LE TABLEAU DE VOTRE PLAN D'ACTION

MISE EN ŒUVRE DU PROJET ÉDUCATIF						Plan d'engagement vers la réussite	
Orientation #1	Assurer le développement des compétences nécessaires aux défis actuels et futurs.					Objectif PEVR : Agir sur le développement des compétences de l'apprenant. (Communication, esprit critique, créativité, citoyenneté, résolution de problèmes)	
Objectif	1. Renforcer les compétences des apprenants en matière de fonctions exécutives d'ici à 2027, en mettant en œuvre des programmes éducatifs ciblés 2. Au cours de l'année scolaire 2024-2025, accroître la compétence des enseignants en matière d'apprentissage en profondeur 3. D'ici 2027, les élèves développeront leurs compétences liées à l'apprentissage en profondeur. (Les 6 compétences)	Indicateur(s)	Valeur de départ	Année de référence	Cible 2028		
		1. Le pourcentage d'élèves du 2 ^e cycle capable de nommer leurs défis et leurs forces en lien avec les fonctions exécutives, évalué à partir d'auto-évaluations réalisées par les élèves à mi-année et en fin d'année scolaire.	Inconnue	2023-2024	80 %		
		2. Le taux de satisfaction des enseignants ayant suivi les ateliers et les sessions de formation en apprentissage en profondeur, mesuré par un questionnaire.	Inconnue	2023-2024	85 %		
		3. Le pourcentage d'élèves qui atteint un niveau de compétence de base en lien avec les 6 compétences de l'apprentissage en profondeur.	Inconnue	2023-2024	80 %		
Identification des actions	Groupe(s) visé(s)	Responsable (s) et collaborateurs	Ressources requises			Mode d'évaluation	Suivi et commentaires
			Humaines	Matérielles	Financières		✓ Réalisée ⬆ En contrôle ⚠ À surveiller 🚩 Réalisation improbable ✗ Non amorcée
1. Enseignement explicite : Intégrer des activités d'enseignement explicite des fonctions exécutives dans le	Maternelle à 6 ^e année	Responsable : Nathalie Lessard	Richard et Nancy	Affiches Documents d'évaluation	Formation pour le personnel nouveau. (500 \$)	Auto-évaluations : Encourager les élèves à réfléchir sur leurs propres compétences liées aux fonctions exécutives à l'aide d'auto-évaluations.	Évaluation mi-année Évaluation fin d'année

programme scolaire pour aider les élèves à comprendre et à pratiquer ces compétences.		Collaborateurs : Richard Guillemette, Nancy Gaudreau, titulaires et TES				Réactions : Suivre les progrès des élèves dans leurs compétences exécutives en recueillant les observations des enseignants à l'aide d'une grille.		
2. Organiser des ateliers et des sessions de formation animées par des CP en apprentissage en profondeur pour fournir des informations théoriques et des exemples pratiques.		Responsable : Nathalie Lessard Collaborateurs : Véronique Nadeau (CP)	Conseillère pédagogique Soutien en classe Utiliser les rencontres pédagogiques.	Photocopies Livres apprentissage en profondeur	Libération école de 2 jours pour chaque enseignant (3600\$)	Évaluation qualitative des retours des participants : Collecter des retours verbaux ou écrits des participants concernant leur expérience durant les ateliers. Des questionnaires peuvent être utilisés.	Évaluation mi-année	Évaluation fin d'année
Intégrer dans les activités quotidiennes les compétences en apprentissage en profondeur.		Responsable : Nathalie Lessard Collaborateurs : Véronique Nadeau (CP) Titulaire et TES	Conseillère pédagogique Soutien en classe Utiliser les rencontres pédagogiques			Auto-Évaluation : Encourager les élèves à s'auto-évaluer en utilisant des critères prédéfinis.		

MISE EN ŒUVRE DU PROJET ÉDUCATIF

Plan d'engagement vers la réussite

Orientation #3		Soutenir le progrès scolaire par le développement continu de notre expertise.					Objectif PEVR : Mettre en œuvre des pratiques probantes actualisées.	
Objectif	D'ici à la fin 2027, diminuer le nombre d'élèves dans la zone à risque et dans la zone critique en lecture.	Indicateur(s)	Valeur de départ	Année de référence	Cible 2028			
		Nombre d'élèves dans les zones à risque et critique.	Zone critique : 4 élèves sur 26 (15 %) Zone à risque : 3 élèves sur 26 (11%)	Jun 2023	Réduire le nombre d'élèves dans les zones à risque et critique de 4 élèves, ou atteindre un pourcentage inférieur à 20% selon la variation de la clientèle.			
Identification des actions	Groupe(s) visé(s)	Responsable (s) et collaborateurs	Ressources requises			Mode d'évaluation	Suivi et commentaires	
			Humaines	Matérielles	Financières		✓ Réalisée ⬆ En contrôle ⚠ À surveiller 🚩 Réalisation improbable ✗ Non amorcée	
Instaurer un programme de lecture à l'école.		Responsable : Nathalie Lessard Collaborateurs : Enseignants et TES	Groupe de travail pour structurer le programme. S'assurer de mettre la TES en présence élève pendant le battement.	Achat de livres	500 \$ Achat des minutes nécessaires à la TES. 5000 \$	Évaluation des élèves : Utiliser les entretiens de lecture à 3 moments de l'année pour évaluer les progrès des élèves. Rétroaction des enseignants : Recueillir des retours d'information réguliers auprès des enseignants pour évaluer leur engagement et identifier d'éventuels obstacles. Évaluation de fin d'année Comparer les résultats actuels des évaluations.	Évaluation mi-année	Évaluation fin d'année
Utiliser la rétroaction en fournissant des commentaires détaillés et personnalisés aux élèves sur leurs compétences en lecture.		Responsable : Nathalie Lessard Collaborateurs : Véronique Nadeau (CP) Enseignants	Formation et soutien par la CP Libération pour formation	Au besoin	500 \$ 3000\$	Évaluation des élèves : Analyser les retours et commentaires recueillis au cours des activités de feedback en lecture. Rétroaction des enseignants Examiner comment ces retours ont été utilisés par les élèves pour améliorer leur compréhension. Évaluation de fin d'année Mesurer les résultats en lecture à la fin de l'année et comparer avec ceux de mi-année.	Évaluation mi-année	Évaluation fin d'année
Mettre en place la lecture interactive enrichie.	Maternelle et 1 ^e cycle	Responsable : Nathalie Lessard Collaborateurs : Andréanne Poulin, Véronique Nadeau,		Achat d'album	500 \$	Observations en classe : Observer les réactions des enfants pendant les séances de lecture interactive.	Évaluation mi-année	Évaluation fin d'année

		titulaire de maternelle et titulaire du 1 ^e cycle	Équipe cycle avec les 3 écoles		1000\$	Évaluations informelles : Utiliser des jeux ou des activités ludiques liés à la lecture pour évaluer leur compréhension. Par exemple, demandez-leur de raconter ou de dessiner une partie de l'histoire pour vérifier leur niveau de compréhension.		
--	--	--------------------------------------------------------------	--------------------------------	--	--------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--